

TERMES DE RÉFÉRENCE

Consultance pour le développement de fiches juridiques liées à la justice protectionnelle en Belgique (mineur·e·s en conflit avec la loi) - Expert·e juridique (projet CLEAR-Rights)

Lieu: Belgique (en ligne)

Titre: Consultance pour le développement de fiches thématiques juridiques liées à la justice protectionnelle en Belgique (mineur·e·s en conflit avec la loi)

Période de la consultance : Mai – Juillet 2022

Date limite pour postuler : 2 Mai 2022

Date de début : Mai 2022

Contenu de la consultance: développement de dix fiches thématiques juridiques relatives aux droits des enfants accusés ou suspectés pour une infraction en Belgique francophone.

Autre information clé: le consultant ou la consultante doit pouvoir émettre une facture avec un numéro de TVA Belge ou d'un autre pays de l'Union Européenne.

1. Présentation de Défense des Enfants International (DEI) - Belgique

Défense des Enfants International (DEI) - Belgique est une association locale et indépendante fondée en 1991. Depuis 1992, elle est membre du mouvement mondial de DEI. Alors que le mouvement DEI vise à promouvoir et à défendre tous les droits de l'enfant, DEI-Belgique se concentre principalement sur la violence contre les enfants, la privation de liberté, les mineurs face à la justice, les enfants en situation de migration et la participation des enfants. DEI-Belgique mène des recherches-actions (impliquant des recherches documentaires et de terrain), forme des professionnels, développe des activités et des outils de formation continue, soutient des litiges stratégiques et mène des actions de plaidoyer.

DEI-Belgique est experte dans la conduite ou la contribution à des projets européens liés aux droits de l'enfant dans le système judiciaire. L'organisation a notamment :

- Coordonné deux projets sur les droits des enfants en conflit avec la loi qui sont privés de liberté, (<http://www.childrensrightrightsbehindbars.eu/>) ;
- Coordonné un projet sur le rôle et la mission de l'avocat des enfants en conflit avec la loi (www.mylawyermyrights.eu) ;

- Mis en œuvre et contribué à un projet sur la justice réparatrice pour les enfants en conflit avec la loi (<https://www.dei-belgique.be/index.php/projets/acheves/alternative-ways-to-address-youth.html>) ;
- Mis en œuvre et contribué à un projet sur l'aide juridique adaptée pour les enfants en conflit avec la loi (www.lachild.eu) ;
- Mis en œuvre et contribué à un projet visant à inclure des jeunes experts du vécu dans la formation des professionnels du droit (<https://www.dei-belgique.be/index.php/ressources-externes/publications/send/41-publications/439-projet-youthlab-theory-of-change-young-in-prison.html>).

2. Contexte de la consultance : le projet européen CLEAR-Rights

« CLEAR-Rights : améliorer l'assistance juridique pour les enfants en Europe » est un projet financé par le programme Justice de l'Union européenne. Ce projet d'une durée de 24 mois s'étend du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022 et est coordonné par le bureau régional de Terre des hommes en Europe. Il est mis en œuvre en partenariat avec l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme, Défense des Enfants International - Belgique, Défense des Enfants Pays-Bas, PILnet et Terre des hommes Roumanie. L'objectif principal du projet est d'améliorer l'égalité d'accès à un avocat pour les enfants suspectés ou accusés de crime, en renforçant l'accès à une aide juridique de qualité et spécialisée financée par le gouvernement et à une assistance juridique pro bono, conformément aux articles 6 et 18 de la directive 2016/800/UE.

CLEAR-Rights cherche en particulier à :

1. Renforcer les capacités et améliorer les connaissances des avocats de l'aide juridique et *pro bono* pour fournir une assistance juridique adaptée aux enfants en conflit avec la loi.
2. Établir un réseau d'assistance juridique pour faire correspondre les besoins juridiques des organisations non gouvernementales et des enfants avec les avocats de l'aide juridique et *pro bono* disposés à fournir une assistance juridique, ainsi que pour partager les pratiques prometteuses liées à l'assistance juridique aux enfants en conflit avec la loi.
3. Sensibiliser les décideurs politiques et les professionnels de première ligne à l'assistance juridique pour les enfants en conflit avec la loi.

C'est dans le cadre de ce premier objectif spécifique (renforcer les capacités), que la base de données (*database*) contenant des fiches thématiques juridiques internationales et nationales est développée.

3. Objectifs de la consultance

DEI-Belgique recrute aujourd'hui un·e consultant·e pour **développer dix fiches thématiques juridiques relatives aux droits des enfants accusés ou suspectés pour une infraction en Belgique francophone**. Ces fiches thématiques seront mises en ligne dans une base de

données contenant des fiches thématiques internationales et nationales (concernant la France, les Pays-Bas, la Belgique francophone, la Roumanie et la Hongrie).

Cette base de données servira de ressource principalement aux avocats qui représentent des enfants en conflit avec la loi dans ces différents pays, mais aussi à des travailleurs sociaux et autres professionnels fournissant une assistance juridique à ces mineurs.

Le consultant ou la consultante devra apporter sa propre expertise au projet tout en s'appuyant sur ce que DEI-Belgique et les autres associations partenaires du projet ont déjà développé.

La structure des fiches thématiques sera fournie à la personne recrutée en consultance, une structure commune a été développée pour toutes les fiches de la base de données. La liste des thématiques et sous-thématiques sera également fournie à la personne recrutée en consultance. Les thèmes et sous-thèmes suivants sont par exemple dans la liste : Qui est un enfant ? (Sous-thèmes : Différence de traitement entre les enfants et les adultes, début et fin de la procédure de justice pour enfants, Âge minimum de la responsabilité pénale...); Droit à l'assistance juridique. (Sous-thèmes : Droit à l'aide juridique (gratuite), Sanctions pour les enfants entendus sans représentation adéquate, Représentation effective des enfants); Garanties d'un procès équitable (Sous-thèmes : La notion d'accusation pénale, le tribunal indépendant et impartial, la présomption d'innocence, le droit à l'information, le droit à l'interprétation, la liberté d'auto-incrimination, la participation effective au procès, le droit à l'assistance juridique, le droit à une évaluation individuelle, la durée de la procédure, l'admissibilité des preuves).

Devoirs et responsabilités de la personne en consultance

La personne sélectionnée devra rédiger des fiches juridiques thématiques relatives aux droits des enfants en conflit avec la loi, sur la base de la liste internationale établie dans la méthodologie de la base de données.

Afin d'assurer la bonne exécution du mandat, le consultant rendra compte à Eva Gangneux (chargée de plaidoyer et de projet en justice des enfants).

Plus spécifiquement, le consultant ou la consultante devra réaliser les activités suivantes :

- Lire attentivement le matériel du projet et avoir une bonne compréhension des objectifs, de l'approche, de la méthodologie et des activités de CLEAR-Rights (document en anglais) ;
- Lire attentivement la méthodologie de la base de données (*inception report*) (document en anglais) ;
- Arrêter la liste adaptée à la Belgique des fiches thématiques et de leurs sous-thèmes avec DEI-Belgique ;
- Rédiger les fiches thématiques nationales;
- Finaliser les fiches thématiques après avoir reçu le feedback de DEI-Belgique et du consultant international, en y intégrant les données nécessaires au référencement dans la base de données (tags, mots clés, hyperliens...)

Ces documents doivent être rédigés en français et délivrés au format Word. Le consultant ou la consultante doit rédiger 10 fiches thématiques.

Le consultant ou la consultante s'engagera à respecter la politique de protection de l'enfance de DEI – Belgique : <https://www.dei-belgique.be/index.php/nos-publications/send/34-nos-publications/431-notre-politique-de-protection-de-l-enfance.html>

4. Activités et agenda

Le consultant ou la consultante devrait commencer en mai 2022. Les fiches thématiques finalisées devraient être remises le 20 juillet 2022 au plus tard.

Activités	Date de réalisation
Lecture du matériel du projet et de la méthodologie de la base de données.	9 – 13 mai 2022
Réunion en ligne avec DEI Belgique pour lancer la collaboration et éclaircir les informations contenues dans le matériel du projet et la méthodologie de la base de données.	9 – 18 mai 2022
Arrêter la liste adaptée à la Belgique des fiches thématiques et de leurs sous-thèmes avec DEI-Belgique.	18 mai – 3 juin 2022
Rédaction des fiches thématiques	3 – 30 juin 2022
Finalisation des fiches thématiques	1 – 20 juillet 2022

5. Réalisations attendues

10 fiches thématiques finalisées, en français, au format Word. La longueur des fiches thématiques n'est pas fixe, une longueur indicative est de 3 à 5 pages par fiche mais celle-ci dépendra des sujets.

6. Profil du consultant ou de la consultante

- Diplôme universitaire (Master) dans le domaine du droit ou de la criminologie, avec une forte composante de recherche et d'analyse ;
- Démontrer une spécialisation ou une expérience pertinente dans le domaine de la justice des mineurs en Belgique francophone ;
- Connaissance solide et compréhension de la législation et de la jurisprudence nationale en matière de justice protectionnelle et de toutes les normes internationales en matière de justice pour enfants ;
- Excellentes compétences en matière de rédaction en français et très bonne compréhension de l'anglais oral et écrit ;

- Expérience avérée dans la rédaction de documents juridiques (liste de publications pertinentes).

7. Comment postuler ?

Le consultant ou la consultante doit être en mesure d'émettre des factures avec un numéro de TVA en Belgique ou d'un autre pays de l'Union Européenne.

Tous les candidats et toutes les candidates sont prié(e)s d'envoyer les documents suivants à : Eva.Gangneux@defensedesenfants.be dès que possible et au plus tard le 2 mai :

- Une courte lettre de motivation, précisant vos expériences pertinentes ;
- Un CV en français ;
- Un échantillon de travail similaire ou de tout travail sur la justice pour mineurs,
- Une proposition financière en Euro comprenant le coût journalier (TTC) et le nombre de jours ;
- Une courte lettre spécifiant que vous pouvez émettre une facture un numéro de TVA en Belgique ou d'un autre pays de l'Union Européenne.

Veuillez indiquer "CLEAR-Rights, Consultance fiches thématiques en Belgique, votre nom et prénom" dans l'objet de l'e-mail de candidature.

Les candidats et candidates présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour un entretien en ligne ou à Bruxelles la première semaine de mai.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les partenaires du projet CLEAR-Rights (voir ci-dessous les logos de toutes les organisations partenaires) seront les propriétaires intellectuels de la base de données et des fiches thématiques, mais nous encouragerons le consultant ou la consultante à utiliser le matériel produit (sans but commercial) et donc à contribuer à sa large diffusion.



CLEAR-Rights et co-financé par le programme Justice de l'Union Européenne (2014 – 2020-